

OBJECTIF :

- Former des professionnels (employeur, membre du CSE/CHSCT, personnels des ressources humaines ou personnels de santé) engagés dans l'action et la prévention des risques professionnels.
- Transmettre des connaissances complémentaires et spécialisées au carrefour de la santé, de l'homme et du travail à partir d'une présentation de modèles théoriques et d'une approche pluridisciplinaire intégrant les dimensions physiologiques, psycho-ergonomiques et juridiques.
- Exposer les conséquences des risques professionnels sur la santé et la sécurité des travailleurs et les actions de prévention susceptibles d'y remédier.

PROGRAMME DE LA FORMATION :

- Module 1 : Aspects Juridiques en P.R.P. (4j - 28h).
- Module 2 : P.R.P. en Santé et sécurité au travail (4j - 28h).
- Module 3 : Évaluation des risques (4j - 28h).
- Module 4 : Pénibilité & Risques Psycho-sociaux (4j - 28h).
- Module 5 : Analyse du travail en situation réelle (4j - 28h).
- Module 6 : Gestion des risques liés à l'activité physique (2j - 14h).

PUBLIC CONCERNÉ :

Acteurs de la prévention : fonction RH, préventeurs, référents désignés « protection & prévention », assistants sociaux du travail, gestionnaires des risques, techniciens sécurité, hygiénistes du travail... désirant compléter leur formation.

PRÉREQUIS :

Toute personne titulaire d'un bac a minima

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES / ÉVALUATION :

- Épreuve écrite (test, QCM...)
- Mise en situation
- Analyse de pratiques

RECONNAISSANCE :

Certification / Diplôme d'université

ORGANISATION :

Durée de formation :

154h • 22 jours

Dates de sessions :

Du 1 octobre au 30 juin 2027

Lieu de réalisation :

IUT : À L'IUT

TARIFS PROPOSÉS :

€ Tarif :

Sur demande

€ Achat par module possible par participant :

Sur demande